

CARACTÉRISTIQUES

Assureur : Sun Life

Type de régime : Modulaire

Admissibilité : Le cabinet doit être membre du RCCAQ

Un régime flexible qui respecte vos besoins et votre budget

Le régime d'assurance collective parrainé par le RCCAQ a été conçu en tenant compte de la diversité des cabinets de courtage à travers la province. Il est apte à répondre aussi bien aux besoins des cabinets de petite taille (aussi peu que 1 employé) qu'à ceux des plus gros bureaux comportant plusieurs places d'affaires.

Toutes les garanties proposées sont modulaires. La diversité de choix à l'intérieur des modules varie selon la taille du cabinet. Vous concevez ainsi votre propre régime en fonction de vos attentes et de vos contraintes budgétaires.

Un atout incontestable pour les cabinets participants

En décidant de participer au régime collectif parrainé par le RCCAQ, vous offrez à vos employés une réelle valeur ajoutée à leurs avantages sociaux.

En plus de leur apporter une sécurité financière en cas de décès ou d'invalidité, le régime leur procure un meilleur confort en matière de santé, ce qui est fort apprécié compte tenu du désengagement de l'état dans ce domaine. Le régime vous permet d'être compétitif sur le marché de l'emploi.

Bénéficiez de la force du réseau

- Profitez de taux compétitifs en tout temps ;
- Ayez un réel pouvoir de négociation au renouvellement ;
- Bénéficiez de montants de protection sans preuves de bonne santé pour les cabinets comptant aussi peu que 3 employés ;
- Profitez d'une assurance voyage ne comportant aucune condition médicale pré-existante restrictive.

De nombreux avantages pour votre cabinet

Outre les frais d'administration réduits et le support continu du RCCAQ, vous bénéficiez des avantages suivants :

- L'accès à des experts pour vous aider à élaborer un plan sur mesure pour le cabinet ;
- Des conditions de souscription très favorables ;
- Une grande latitude dans l'élaboration du programme ;
- La possibilité pour les cabinets de petite taille (aussi peu que 1 employé) de souscrire des garanties habituellement non-disponibles pour eux ;
- L'appui d'expert dans le traitement des demandes de règlement ;
- Une facturation souple permettant à chaque division au sein d'un groupe d'avoir une facture distincte ;

Une adhésion facile

Pour adhérer au régime collectif, rien de plus facile :

- Télécharger le formulaire de demande de soumission sur notre site Web ;
- Remplissez toutes les sections vous concernant ;
- Retournez le tout par télécopieur au Groupe Vigilis accompagné, le cas échéant, de votre dernière facture d'assurance et de votre expérience la plus récente ;
- Vous obtiendrez une soumission en moins de 7 jours ouvrables seulement.

En tout temps, vous pouvez obtenir l'aide de nos spécialistes.

Pour plus d'information, communiquez avec le gestionnaire du régime :



Votre partenaire de choix en assurance et placements

2540, boulevard Daniel-Johnson, bureau 200, Laval QC H7T 2S3

☎ 450 682-5218 | 1 888 682-5218 📠 450 682-8299 | 1 888 682-8299

info@vigilis.ca

www.vigilis.ca/rccaq

Gestionnaire des régimes d'assurance à l'intention des membres